

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 20 Novembre

RETOUR AUX CHAMPS

La désertion des champs par les travailleurs et les propriétaires du sol, qui tend de plus en plus à devenir un véritable péril social, commence à juste titre à être l'objet des préoccupations des hommes politiques et des économistes.

S'il est facile de constater les conséquences fâcheuses de ce phénomène sociologique, il est beaucoup moins de trouver le remède à un mal dont les causes sont multiples.

On a déjà longuement discuté sur cette question : chacun a émis son opinion, mais la grande difficulté a toujours été de la motiver.

C'est devenu chez le paysan une véritable manie de vouloir faire de son fils un *Monsieur* ; il s'imagine qu'en échangeant la blouse contre un paletot et en quittant le manche de la charrue pour un emploi quelconque de bureaucratie, il gravit un degré de l'échelle sociale. De là le nombre sans cesse croissant des individus des deux sexes qui sollicitent des diplômes et se croient, dès qu'ils les ont obtenus, des êtres sinon tout à fait supérieurs, du moins infiniment au-dessus du *vulgus*, et par conséquent trop distingués pour se livrer à un travail manuel quelconque. Cette rage des diplômes n'est pas seulement inquiétante, mais elle peut devenir dangereuse, car elle crée nécessairement toute une légion de déclassés et de mécontents, prête pour la révolte et l'anarchie. Tous ces jeunes gens s'imaginent naïvement qu'un diplôme doit leur fournir les moyens d'existence, et qu'en le leur donnant, l'État s'engage par le fait à leur assurer un emploi. Ils sont parfaitement libres de penser ainsi, mais ils n'oublient qu'une chose, c'est que le nombre des emplois est nécessairement limité, et que, quand ils sont tous occupés, il n'y a plus de place pour personne.

Il y a en ce moment, par exemple, plus de vingt mille instituteurs et institutrices diplômés, en France, qui attendent des emplois. On ne peut pourtant pas, pour leur faire plaisir, chasser ceux qui les occupent.

Il en est de même pour toutes les carrières prétendues libérales. Elles sont toutes obstruées, ce qui n'empêche pas que le nombre des bacheliers et des licenciés augmente d'année en année.

Qui pourrait dire le nombre des avocats sans cause et des médecins sans clientèle qui végètent misérablement ? On compte dans les diverses facultés huit mille étudiants en droit. Combien parmi eux iront grossir l'armée des déclassés ?

Le baccalauréat n'est plus une porte réservée donnant à une élite l'accès aux bonnes places sur la scène du monde ; c'est un passage banal où la foule se presse et qui ne mène à rien parce qu'il mène à tout.

L'enseignement classique traditionnel déversait déjà sur le pays une surabondance de bacheliers ; pour remédier au mal, on a organisé l'enseignement secondaire moderne, dont les produits viennent s'ajouter à ceux de l'ancien, et il n'a eu d'autre résultat que d'enfler le nombre des diplômés et, partant, d'accroître le mal.

Où s'arrêtera-t-on dans cette voie funeste qui tend à arracher aux travaux des champs tous les bras et toutes les aptitudes, pour les déverser dans les villes où ils ne trouveront pas à s'utiliser ?

Nous sommes fiers de nos cités et de nos grands centres manufacturiers, mais nous oublions un peu trop facilement que l'agriculture constitue la véritable richesse d'une nation, et que si elle souffre, tout souffre, tout périclite.

Si l'on envisage la question au point de vue physique, au point de vue de la santé publique, c'est là surtout que l'on a lieu de déplorer, dans l'intérêt de la patrie et de son avenir, la désertion des campagnes au profit des villes. Les conseils de révision pourraient fournir là-dessus des renseignements aussi utiles qu'instructifs, car le nom-

bre des conscrits réformés est beaucoup plus considérable dans les villes qu'à la campagne. La meilleure source de recrutement d'une armée solide, endurante et disciplinée, sera toujours dans la race robuste et saine des paysans. Cela n'est pas contestable.

Comme nous le disons plus haut, l'émigration des campagnes dans les villes constitue donc un véritable péril national, et il est la cause principale de la dépréciation du sol et de la crise redoutable que traverse notre agriculture.

Cela étant, on devrait s'occuper de chercher les moyens les plus efficaces pour enrayer ce courant et retenir aux champs une population qui, séduite par une sorte de mirage trompeur, lâche la proie pour l'ombre, et va s'étioler dans les grands centres et y mourir de misère morale et physique, alors qu'elle aurait trouvé à la campagne la santé et l'aisance, sinon la richesse.

La tâche, dira-t-on, est difficile. Sans doute, mais elle n'est pas impossible. Il faudrait, avant tout, s'efforcer de faire disparaître nombre de préjugés auxquels les paysans restent attachés par habitude, comme, par exemple, celui qui consiste à croire que la vie dans les villes est plus facile qu'à la campagne.

Il faudrait surtout honorer la profession du laboureur, améliorer sa situation en allégeant les charges qui pèsent sur lui, afin de rendre son travail plus rémunérateur. Le jour où il serait démontré que le travail de la terre serait devenu aussi productif que les autres industries, toutes les activités et toutes les forces vives de la nation se porteraient de ce côté.

J. QUERCYTAÏN.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 17 novembre 1894

La Conversion

M. de Douville-Maillefeu demande à interpellier sur la nécessité de la conversion du 3 0/0 en 2 1/2 0/0 sans augmentation de la dette.

s'assoir à ses côtés.

— J'ai à vous parler, Pierre, dit-elle d'une voix tranquille et ferme où perçait comme une décision mûrement réfléchie. Mon père doit ignorer les motifs d'une sorte de gêne survenue entre nous. Il s'inquiète et ne peut la comprendre. Il faut que vous m'aidiez à lui épargner jusqu'à l'ombre d'un trouble dont il souffrirait plus que moi.

A ce début, Pierre sentit une impression de froid. Leurs regards s'étant rencontrés, elle baissa vivement la tête ; d'un ton radouci :

— Pardonnez-moi, reprit-elle ; je ne veux pas vous blesser. Il est tout naturel que vous ne vous voyez pas préoccupé de certaines choses... qui peuvent devenir un chagrin pour moi-même.

— Un chagrin, Albine ! Oh ! ne savez-vous pas, n'avez-vous pas deviné tout ce qu'il y a dans mon cœur de dévouement pour votre père et pour vous.

— Si ! Et c'est parce que je crois à ce dévouement que j'y viens faire appel, quoi qu'il puisse vous en coûter.

— Mon Dieu ! que voulez-vous dire !

— Je veux vous demander de ne plus jamais revenir aux Saintes, où votre présence si assidue peut étonner ce pauvre monde qui nous entoure...

— Quoi ? vous craignez...

— Oh ! je ne crains rien, répliqua-t-elle en relevant la tête avec assurance ; on me connaît assez !

— Eh bien ! alors ?

— Ce qu'on oserait penser, je le pense, moi, continua-t-elle. Et la fierté que j'ai pour mon père et pour moi me fait un devoir de me défendre

Il y a déjà plusieurs mois qu'il a écrit au ministre des finances pour lui signaler la situation du marché où le 3 0/0 est au-dessus du pair. Il est indispensable de gouverner pour les contribuables et non pour les usuriers.

Si l'orateur était ministre des finances il ferait la conversion ; dès qu'il y a plusieurs points au-dessus du pair, il faut songer à faire la conversion. Quelle est la doctrine de M. le ministre des finances ?

M. Poincaré, ministre des finances, répond qu'il connaît en effet les sentiments de M. de Douville-Maillefeu.

Le ministre considère qu'une conversion est une option offerte par l'Etat aux porteurs entre deux solutions : le remboursement du capital de l'avance ou la diminution des intérêts. L'Etat a le devoir de convertir quand il le peut, il est assez difficile actuellement de convertir le 3 0/0 en 2 1/2 à moins de convertir au-dessous du pair.

Les Chemins de fer

M. Castelin essaie de démontrer que les Compagnies de chemins de fer exploitent dans de mauvaises conditions non seulement en ce qui concerne l'Etat et le public, mais vis-à-vis d'elles mêmes.

La fréquence des accidents et la cherté des transports frappent tout le monde, le surmenage des employés est inquiétant. Pendant que le personnel de l'exploitation diminue de 32 0/0, le personnel de l'administration centrale augmente de 39 0/0 ; la réduction du personnel du travail n'a donc pas répondu à une question d'économie.

En résumé, l'exploitation des Compagnies de chemins de fer est défectueuse à tous les points de vue.

Aussi l'orateur dépose-t-il un ordre du jour tendant à inviter la Chambre à nommer une commission spéciale.

M. Dussaussoy considère qu'il importe surtout d'obliger les Compagnies à garder un personnel suffisant.

M. Noël rappelle que les Compagnies ont été invitées à pourvoir les trains de freins continus et automatiques.

M. Barthou, ministre des travaux publics, dit qu'il sera toujours possible qu'un accident résulte d'un instant d'erreur, d'oubli ou d'égarément.

Il faut évidemment prendre des mesures pour modifier le matériel et pour éviter le surmenage du personnel.

M. Viviani répond qu'il ne s'agit pas de savoir si le ministre a envoyé aux Compagnies des chemins de fer les circulaires exigées par les circonstances, mais si les Compagnies ont obéi à ces circulaires.

contre tout ce qui pourrait froisser une susceptibilité, excessive peut-être, mais dont je ne me départirai pas.

Pierre l'écoutait, attiré de ce langage froid et dur, sous lequel perçait une émotion visible aux battements de cœur qui soulevaient le corsage de misé Feréol.

— Voyons, reprit-il, presque effaré, tout cela est un jeu, n'est-ce pas ? Albine, vous voulez m'effrayer... ou m'imposer une épreuve... Ce que vous dites là est impossible. Je vous jure que je ne vous comprends pas.

A ce mot, elle fixa son regard sur celui de Pierre.

— Vous ne me comprenez pas ! poursuivit-elle hardiment. Eh bien ! je vais parler. Abusant de la naïve confiance de mon père, de cette liberté de frère, enfin, qu'il vous laissait avec moi, vous n'avez pas craint d'y insulter en jetant entre nous je ne sais quelles paroles de galanterie de votre monde qui m'ont forcée à vous fuir, de peur d'en être réduite à vous montrer mon mépris.

— Albine ! non ! non ! Oh ! pas ce mot-là du moins, c'est trop ! Je ne l'ai pas mérité. Eh bien ! oui, j'ai été coupable, j'ai été fou. Vous savez bien que j'ai mal vécu, que je n'ai jamais pensé, que j'ai toujours mal agi, entraîné par l'exemple funeste de ce monde mauvais, qui était le mien. Hélas ! vos railleries, vos dédains, me l'ont assez fait entendre. Mais vous offenser, vous et votre père, grand Dieu ! Est-ce ma faute à moi, si converti par vous au bien, au vrai, à tout ce qui élève le cœur, le courage et la foi ; si, corrigé tout à coup de ma futilité stupide, je me suis cru meilleur et plus près de vous ? Est-ce ma faute, enfin,

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 9

MISÉ FERÉOL

Par JACQUES VINCENT

IX

Il s'inclina en riant.

— J'avais aperçu votre robe rose du bout de la rue.

— Est-ce qu'elle ne me va pas, ma robe rose ?

— Vous savez bien que tout vous va, mademoiselle.

— Pour cette galanterie, je désarme, dit-elle, en abaissant son ombrelle.

Elle marcha devant lui jusqu'au petit salon.

— Venez vite apprendre la bonne nouvelle, continua la fillette : Honorat est reçu capitaine, et nous lui donnons le commandement de la *Claire*, un navire superbe de douze cents tonneaux, tout frais, sorti des chantiers de Liverpool.

Le capitaine, rayonnant, ne se lassait pas de remercier Rémond, dont la grosse bonhomie se défendait contre cette gratitude.

— Allons donc ! je fais mon affaire, en faisant la vôtre. Honorat est intelligent et dévoué. La meilleure chance est pour moi.

Misé Feréol, de son côté, rapportait à Claire toute cette joie. Quelle surprise pour le pauvre cousin, déjà occupé de trouver un emploi !

Le Marseillais coupa court à ces effusions en se levant brusquement.

— Claire, cria-t-il, partons vite, nous sommes en retard.

La voiture attendait le père et la fille au bout du village. Pierre et Albine voulurent les accompagner jusque là. Le Marseillais offrit son bras à misé Feréol. Claire prit celui du seigneur de Romoz.

— Faisons cortège, dit-elle.

Les Rémond installés dans leur calèche, après un dernier adieu, Pierre et Albine restèrent seuls pour la première fois depuis ce jour où il s'était trahi. Un peu embarrassé, il ne trouvait rien à dire, s'attendant à ce qu'elle esquiver leur retour à deux. Mais soudain, comme si elle eût pris une résolution :

— Pierre, dit-elle, passons par la grève. Voulez-vous ?

Cet air délibéré, succédant à tant de réserve, le jeta dans une surprise extrême. Ce tête-à-tête hautement demandé lui parut cacher un mystère. Il s'en effraya presque. Un pressentiment vague l'agitait, une sorte d'appréhension secrète qu'il ne savait définir. Elle aussi se taisait, marchant d'un pas rapide. Bientôt, ils eurent atteint une place abritée par la dune et semée d'anganes. Au bord de la Méditerranée, ces heures étincelantes de soleil sont d'un calme sévère, dans leur limpidité d'azur et d'or. Une sorte de murmure emplît l'air, rumeur confuse et étouffée qui vient du large, voix de l'abîme profond.

Une large frange d'écume bordait le rivage comme une traînée de neige, et la nappe limpide frissonnait à peine sous un remous presque insensible, tandis que la lumière y reflétait ses mille colorations. Misé Feréol fit signe au jeune homme de

La Chambre ayant prononcé la clôture, lecture est donnée des divers ordres du jour.

L'ordre du jour Rivet approuvant les mesures prises par le ministre des travaux publics, et comptant sur la fermeté du gouvernement pour défendre les droits et les intérêts de l'Etat ainsi que les intérêts des ouvriers et employés des chemins de fer, est adopté.

LES FUNÉRAILLES DU TZAR SAINT-PÉTERSBOURG

Le Tzar et la mission française

Saint-Petersbourg, 18 novembre.

La mission française a assisté aujourd'hui aux prières dites à la cathédrale Saint-Pierre et Saint-Paul en présence de la famille impériale.

L'ambassadeur de France, qui assistait à la cérémonie, avait fait porter à la cathédrale les couronnes du président de la République, du ministre des affaires étrangères et du ministre de la marine. La couronne de l'armée n'est pas encore arrivée.

Ces trois couronnes qui ont été placées par les soins de l'ambassadeur et de la mission, produisent un grand effet; celle du président de la République a été déposée contre un pilier, près duquel l'empereur et la famille impériale se tiennent pendant les prières.

Immédiatement après le service funèbre, la mission s'est rendue au palais Anitchkoff où l'empereur a reçu en audience particulière le général de Boisdeffre, et puis toute la mission en audience générale.

L'empereur s'est montré d'une affabilité extrême.

Des prières ont été dites à l'église paroissiale de Sainte-Catherine par les soins de la colonie française, cette après-midi, en présence de l'ambassadeur et de l'ambassadrice, du personnel de l'ambassade, de la mission au grand complet, de plusieurs milliers de Français et de Françaises.

Paris, 18 novembre.

Demain, à l'occasion des funérailles du tzar, dans tous les ports, les bâtiments sur rade mettront leurs pavillons en berne et leurs vergues en pantenne.

Le mariage de Nicolas II

Saint-Petersbourg, 18 novembre.

Le mariage de l'empereur Nicolas II est fixé au vendredi 23 novembre.

L'impératrice mère ne se rendra pas à Copenhague, mais ira avec son fils, le grand-duc Georges, dans le Sud.

Le prochain manifeste de Nicolas II

Saint-Petersbourg, 17 novembre.

Le second manifeste que l'empereur Nicolas II ancera après les funérailles de son père produira une grande sensation.

On y trouvera les grandes lignes du nouveau gouvernement. Il a été rédigé par M. Bunge président du Comité des Ministres avec lequel le nouvel Empereur a eu, depuis son arrivée à Saint-Petersbourg, trois longues conférences.

Ce fut l'empereur Alexandre III qui, dans les derniers jours de sa vie, recommanda à son héritier de prendre conseil de M. Bunge dans toutes les affaires graves, surtout lorsqu'il s'agirait de réformes importantes dans le gouvernement intérieur.

M. Bunge, dont les tendances libérales vont de pair avec un dévouement sans bornes à la dynastie, est un des économistes les plus remarquables de notre temps.

Il était professeur d'économie politique à l'Université de Kiev, lorsque l'empereur Alexandre III, peu de temps après son avènement au trône, lui confia le portefeuille des Finances.

L'empereur le nomma plus tard président du Comité des Ministres et lui dit :

— Mes ministres seront mes agents de gouvernement. Tu seras le modérateur du pouvoir suprême en me tenant au courant des intérêts, des besoins et des aspirations de mon peuple.

M. Bunge n'a jamais failli à cette haute mission.

Le conseiller de Nicolas II a maintenant près de soixante-dix ans, mais il est encore très vert et très actif.

On croit que c'est lui qui a conseillé à l'Empereur de nommer le prince Lobanoff chancelier de l'Empire.

Saint-Petersbourg.

Le brouillard couvre la ville. La foule qui s'est massée sur les quais de la Néva, en face de la forteresse, ne peut rien apercevoir; néanmoins elle augmente constamment.

Pendant que la cérémonie commence à l'intérieur de l'église, les troupes de la garde et les élèves des écoles militaires viennent s'établir sur les quais, depuis le pont Saint-Nicolas jusqu'au pont Alexandre.

Dès les premières heures, des voitures partent de tous les points de la ville, allant dans la direction de la Néva; une foule énorme garnit le parcours que doit suivre la famille impériale pour se rendre à la cathédrale.

Derniers préparatifs

L'église contient encore peu de monde; on procède aux derniers préparatifs et l'on arrange tout pour que le cercueil puisse être fermé de suite.

L'église contient une quantité innombrable de couronnes.

AV

Le cortège

A 10 heures 1/2, trois coups de canon tirés à la forteresse annoncent le commencement de la cérémonie. Quand tous les fonctionnaires, les missions étrangères, les officiers de la cour, les députations sont arrivés, le cortège impérial fait son entrée.

L'empereur conduisant l'impératrice, la famille impériale, les souverains: le roi de Danemark le roi et la reine de Grèce, le roi de Serbie, le grand-duc régnant de Hesse, les princes étrangers.

La famille impériale, les souverains et les princes prennent place à gauche du catafalque. Le corps diplomatique, les représentants des souverains et des gouvernements étrangers, les députations prennent place à droite.

Le service funèbre

Dès que le cortège est arrivé commence le service funèbre accompagné de chants exécutés par les chœurs et les chantes de la cour.

Cette musique simple et grandiose produit une impression profonde.

Derniers adieux

Une nouvelle cérémonie a eu lieu; tous les assistants reçoivent des cierges allumés. Le métropolitain place sur la tête de l'empereur mort un riche bandeau de soie orné de saintes images, suivant la coutume russe; les familles pauvres, elles-mêmes, en effet, placent sur le front des leurs ces bandeaux, si modestes qu'ils soient; quelquefois même ils sont en papier. Puis le métropolitain met entre les mains du tzar défunt un document contenant des indulgences.

Quand cette cérémonie est terminée, l'empereur s'avance le premier, puis viennent l'impératrice, la famille impériale, les princes, les rois, afin de donner le dernier adieu au défunt en lui baisant la main et le visage.

Cette scène silencieuse et solennelle produit une impression poignante, les assistants ne peuvent retenir leurs larmes.

Puis l'empereur place le manteau impérial dans le cercueil. Huit généraux apportent le couvercle. Le couvercle est fixé.

L'enlèvement du cercueil

Le cercueil est enlevé par l'empereur, les membres de la famille impériale, les généraux et les hauts fonctionnaires de la cour.

Le funèbre cortège se dirige lentement vers le tombeau.

Au Tombeau

Le cercueil est déposé au bord de la tombe autour de laquelle la famille impériale est agenouillée. Pendant le transfert du cercueil, le canon de la forteresse tonne à intervalles réguliers.

Les prières suprêmes sont dites devant la tombe. A ce moment, l'impératrice ne peut plus résister à son immense douleur et fond en larmes.

L'empereur, tous les membres de la famille impériale ont les yeux mouillés de larmes.

Quand tout est fini, les grenadiers du palais et des sergents-majors de tous les régiments, dont Alexandre III était le chef descendent le cercueil dans la tombe.

L'empereur, l'impératrice, la famille impériale, les rois, les princes se retirent, suivis des grands dignitaires.

A ce moment, les nombreux assistants qui restent dans l'église se précipitent vers la tombe dont les parois sont tapissées de fleurs. Chacun en demande une afin de la garder en souvenir du tzar Alexandre. On les distribue à la foule.

Tous ceux qui peuvent approcher jettent une pelletée de terre sur la tombe.

Tout est fini, la foule silencieuse et morne s'écoule lentement.

Cependant l'empereur est sorti de l'église. Sur son passage, les troupes massées dans la forteresse présentent les armes pendant que les musiques jouent le *Botge Saria krani*.

PARIS

A l'église russe

En même temps qu'à Saint-Petersbourg avaient lieu les funérailles de l'empereur de Russie, une imposante cérémonie funèbre était célébrée hier matin à onze heures, à l'église russe de la rue Daru.

Les tambours et clairons battent et sonnent aux champs, les troupes présentent les armes: c'est le Président de la République, M. Casimir-Périer qui, escorté d'un escadron de cuirassiers, arrive.

Le Président est reçu devant la grille de la chapelle russe par M. de Giers, conseiller d'ambassade, chargé d'affaires de Russie en l'absence de M. de Mohrenheim; par M. Charles Dupuy, président du Conseil, et MM. de Bourquey, Mollard et Roujoux, directeur et sous-directeurs du Protocole.

Au moment où le Président de la République gravit les marches du perron, la musique de la garde républicaine attaque la *Marseillaise*.

Le pope, M. Vassilief, revêtu des magnifiques vêtements sacerdotaux a dit la messe avec le synode au grand complet, c'est-à-dire avec l'assistance de l'archiprêtre Rojestvenski, du diacre Tesselski et de trois desservants.

La maîtrise, sous la direction de M. Célestin Bourdeau a chanté la « Panikida » ou prière des morts, musique de Levoff et Bortiniaski.

Ces chants sacrés, empreints d'une mélodie si plaintive et si grave, ont produit sur les assistants une profonde impression.

Après la messe funèbre et au moment de réciter la Pinikida, le pope a présenté, selon les prescriptions du rite orthodoxe, un cierge allumé au Président de la République qui lui-même a allumé le cierge de son voisin, M. Challemal-Lacour. Le président du Sénat a fait comme le Président de la République et bientôt tous les assistants tenaient à la main leur cierge allumé.

Après cette cérémonie a eu lieu celle de la distribution du pain et du sel qui a été faite par M. Vassilief. Le pope a offert le pain et le sel à M. Casimir-Périer, puis à M. Nicolas de Giers, conseiller d'ambassade russe.

Les prières et les chants terminés, les assistants ont tour à tour baisé le crucifix. L'office funèbre était terminé à midi.

M. le Président de la République, accompagné par M. de Giers, les présidents de la Chambre et du Sénat et les Ministres, a quitté la chapelle et est venu se placer sur le perron le visage tourné vers la rue Daru.

Après le défilé, qui a été admirable, le Président de la République a pris congé de M. de Giers et a regagné l'Elysée par le faubourg Saint-Honoré.

Sur son passage, la foule s'est respectueusement découverte et a poussé les cris de: « Vive Casimir-Périer! Vive la République! »

INFORMATIONS

MADAGASCAR

On lit dans la *Politique coloniale* :

Un créole de la Réunion, qui habite Paris et qui connaît bien l'île de Madagascar pour l'avoir habitée pendant longtemps, nous adresse au sujet de la composition et de la marche du corps expéditionnaire de Madagascar quelques observations qui lui sont suggérées par la lecture du dernier numéro de la *Politique coloniale*.

« Le projet du gouvernement a prévu un crédit de 6,600,000 fr. sous la rubrique: « Remonte et harnachement. » Vous dites qu'on ne pourra pas se servir de cavalerie, mais vous supposez qu'il faudra des muets pour l'artillerie de montagne.

« C'est là une grosse erreur. Ni le cheval ni le mulet ne peuvent vivre à Madagascar, et c'est folie que d'en transporter; il existe partout, dans l'île, des insectes microscopiques, une sorte de pou ou tique, qu'on appelle « carapates », qui se logent par légions entre chair et cuir de ces animaux, les sucent et les épuisent irrémédiablement. Au bout d'un mois environ, tous les chevaux seront épuisés ou morts.

« On pourra utiliser les zébus ou bœufs à bosse indigènes qui se font assez facilement au bât, mais il faut environ un mois de dressage.

« Ces animaux seront très supérieurs à tous les autres pour les transports, d'autant plus qu'ils ne coûtent pas cher (30 à 40 fr.) et qu'on peut manger les tués ou blessés.

« Enfin, la solution de cette question — et j'appelle tout particulièrement votre attention sur ce point — consiste à employer le moyen qui a assuré aux Anglais la victoire sur le négus Théodoros, c'est-à-dire d'envoyer du Cambodge une certaine d'éléphants.

« Cela va paraître bizarre, mais c'est le seul moyen de réussir.

« L'éléphant passe partout, sans route, sans chemins, et ne redoute rien, ni du climat, ni des insectes.

Le chef d'état-major

Le bruit court, depuis quelques jours, que le chef d'état-major général de Madagascar serait le lieutenant-colonel d'infanterie de marine de Baylié, qui fut chargé, l'an dernier, d'une mission à Tananarive, et qui dressa la carte du pays, carte qui, jusqu'alors, n'existait point. M. de Baylié est attaché à l'état-major du ministère de la marine.

Le Traître Dreyfus

Nous lisons dans le *Temps* :

L'instruction de l'affaire du capitaine Dreyfus est close; l'officier accusé aurait fait des aveux complets; on assure même qu'on possédait contre lui, dès avant son arrestation, des preuves de sa culpabilité.

Du *Figaro* :

Pendant la soirée de samedi, il semblait qu'il ne fût malheureusement plus permis de douter de la culpabilité du capitaine Dreyfus. L'instruction

était close, en effet, depuis le matin, et un journal prétendait que l'accusé avait fait des aveux. A la dernière heure, au contraire, des personnes en situation d'être très renseignées, affirment que le capitaine maintient ses dénégations les plus énergiques.

Quoi qu'il en soit, l'affaire entre dans une phase nouvelle et le gouverneur de Paris, à qui l'information écrite ou procès-verbal vient d'être transmise, en sa qualité de commandant de la région militaire où le crime a été commis, doit donner l'ordre de poursuivre.

Il est probable que le général Saussier, sur les conclusions du commissaire du gouvernement, renverra le capitaine Dreyfus devant le premier conseil de guerre à très bref délai et l'affaire sera plaidée et jugée le 26 et le 27 novembre.

S'il faut ajouter foi aux bruits qui courent, le président du conseil de guerre ne prononcera le huis clos que pour l'interrogatoire de l'accusé et les dépositions des témoins. Le réquisitoire et la plaidoirie de M^e Demange, avocat de Dreyfus, seraient publics.

D'autre part, l'*Eclair* dit :

On connaît aujourd'hui, à la guerre, le nombre et la nature des pièces détournées, les états-majors qui les détournent et les dispositions prises pour parer à certaines éventualités prévues dans ces copies; on sait quand et comment on est parvenu à corrompre l'officier inculpé; et, sur la réclamation du ministre de la guerre, le ministre des affaires étrangères a pris ses dispositions pour que les fonctionnaires étrangers résidant en France, n'abusent plus de leur situation. Un de ces derniers a déjà quitté Paris.

Le *Journal des Débats* dit tenir de Mmes Hadamard et Dreyfus la déclaration suivante :

« Le capitaine Dreyfus n'a pas à faire des aveux puisqu'il n'a rien caché de la vérité jusqu'à présent; quant à la nouvelle relative à la clôture de l'instruction, nous la regardons comme très prématurée.

« D'après les renseignements qui nous sont fournis, nous ne pensons pas que l'instruction puisse être close avant une huitaine de jours. »

D'autre part, au palais de justice, on affirme également que l'instruction ne sera close que dans quelques jours.

La lapidation

Les juifs font le coup savant à propos du traité Dreyfus.

Après avoir essayé de le soustraire à la justice et avoir crié « à la calomnie », ils le lâchent carément et trouvent que la mort par la fusillade est trop noble pour lui.

Leur journal, le seul d'ailleurs absolument juif qu'ils aient en France, demande la « lapidation. »

« La communauté israélite de Paris devrait, dit-il, en cette circonstance exceptionnelle et tragique, demander au président de la République, comme suprême grâce, la permission d'appliquer au misérable, convaincu du double crime de lèse-patrie et de lèse-religion, l'impitoyable code pénal de Moïse. L'individu qui n'a pas reculé devant l'horreur de la trahison ne mérite pas la distinction d'être fusillé, avec l'apparat militaire prescrit par nos lois, par un peloton d'exécution: la lapidation, cette mise à mort lente et dégradante, répondrait seule à l'infamie du crime commis, et c'est le grand-rabbin de France qui devrait jeter sur le misérable la première pierre. »

Nous n'y voyons aucun inconvénient.

CHINE & JAPON

Tien-Tsin, 19 novembre.

La marche des Japonais en Mandchourie ne semble pas devoir se faire aussi aisément qu'on avait cru, et l'armée envahissante rencontre de tels obstacles que la prise de Mouden devient très problématique.

Les Chinois, renonçant à se mesurer en bataille rangée avec les Japonais, ont recours à une guerre d'escarmouches et de surprises dans laquelle la cavalerie manchoue joue le principal rôle.

Tremblements de terre en Italie

Rome, 17 novembre.

Des dépêches de Messine et d'Acirciale, signalent une très forte secousse de tremblement de terre, qui a été ressentie hier au soir, vers 7 heures, dans toute la province de Catane.

Messine, 17 novembre.

La secousse a duré 12 secondes. La partie supérieure du phare est tombée; le gardien a été blessé. De nombreuses maisons sont lézardées. Les corniches de plusieurs églises sont tombées. Il y a eu une victime.

Rome, 18 novembre.

Selon les renseignements parvenus jusqu'à présent, le tremblement de terre a causé des dégâts à Messine et à Reggio en Calabre.

A Messine, il y eu un mort et trois blessés. A Reggio, six secousses se sont produites. Il y a eu plusieurs morts et blessés et des individus sont restés sous les ruines.

Un train venant de Pizze a dû s'arrêter près de Bagnara par suite d'un éboulement qui l'empêchait de continuer sa route sur Reggio.

CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE

SOUSCRIPTION

POUR LE VACCIN DU GROUPE

Dans ce grand mouvement de souscription qui pousse la France entière à lutter contre le croup, Cahors ne pouvait rester en arrière.

Nous publions aujourd'hui la première liste de souscription qui nous est communiquée par le secrétariat de la mairie :

MM.	
Costes, maire.	10
Mazières, adjoint.	10
Parazines, id.	3
Bousquet, conseiller municipal.	5
Relhié, id.	5
Daynard, id.	5
Périés, id.	5
Bouyssou, id.	5
Séguy, id.	3
Delfour, id.	1 50
Besse, id.	1 50
Rouffil, id.	2
Combelles, id.	5
Vincens, id.	1 50
Clary, id.	2
Couture, id.	1 50
Delpont, id.	20
Pezet, id.	2
Brunies, id.	2
Soulié, id.	5
Gagnayré, id.	2
Delpech, id.	5
Cayla, id.	10
Piot Jacques, professeur honoraire.	2
Bris Marcelin, agent de police.	1
Francoual Augustin, sous-baigadier de police.	1
Saint-Eloi, capitaine.	2
Soulayrès Jean, propriétaire.	1
Bès Pierre, charpentier.	5
Docteur Valat.	10
Debons, afficheur.	1
Bonifacy, brigadier de police.	1
Bosc Joseph, employé au ch. de fer.	1
Boussac Raymond, commis de perception.	1
Henras Germain, négociant.	5
Bruel Pierre, négociant.	1
Chéry Antoine, professeur.	5
Gautier Elie, professeur.	5
Mlle Paumès Eugénie (bébé).	5
Baudru, capitaine de recrutement.	10
Billières, Jules, avoué	20
Brassac, Justin, imprimeur	5
Périé, Raymond, négociant	5
Molinié, Eugène, professeur	5
Mlle Piot, Thérèse	5
Sauzel, Pierre, professeur	5
Bergues, Ferdinand, teinturier	1
Maratuech, Guillaume, fontainier	1
Rigal, Firmin, concierge	1
Lagrille, Jean-Pierre employé	1
Pagès, Jean-Edmond, vétérinaire	5
Lescale, Paul, propriétaire	5
Bergon, Jules, imprimeur	2
Calva, Gervais, propriétaire	10
Calvet, Eugène, sous-insp. d'enregist.	5
Moles, Thérèse	1
Playous, Jules, négociant	2
Brassaud, secrétaire de la Mairie	3
Lacoste, H., chef de bureau à la mairie	2
Auricoste, employé à la mairie	1
Labie, receveur de l'hospice	3
Sirven, architecte voyer de la ville	2
Fournié, subst. du proc. de la Républ.	20
Bédué Antoine, employé des postes	2
Alazard Louis, fumiste	3
Rames Arthur, cond. des ponts et ch.	20
Arbouys Antoine, relieur	1
Cayla Henri, négociant	10
Pépin, trésorier-payeur général	25
Ebrard, fondé de pouvoir de la recette générale	5
Plagès, négociant	5
Gratias, Jean, commis des postes et télégraphes	2
Vagnière, J.-B., professeur	2
Fayard, Jacques, adjudant au 7 ^e de ligne	2
Dozières, Pierre, sergent, maître-d'armes au 7 ^e de ligne	2
Weiser, Emile, maître-cordonnier au 7 ^e de ligne	1 50
Benay, Constantin, garçon de bureau à la mairie	1 50
Cayrac, cond. des ponts et chaussées	5
Calmel, Guillaume, facteur enregistrant, gare de Cahors	1
Caussanel, Armand, officier en retraite	2
Madame Roussel-Despierre	20
Girma, libraire	5
Total.....	394

Mairie de Cahors

De la visite faite à l'Institut Pasteur par M. le maire de Cahors, accompagné de M. Talon député, il résulte que la ville va recevoir du 1^{er} au 15 décembre au plus tard, un dépôt de sérum antidiphthérique. Ce sérum peut être conservé pendant 5 à 6 mois.

A cet effet, et par le courrier de ce jour, 300 francs, produit des souscriptions, ont été envoyés à l'économiste de l'Institut.

Orphéon de Cahors

Les membres de l'Orphéon de Cahors, réunis en assemblée générale, samedi 17 courant, ont procédé à l'élection d'un membre du conseil d'administration, en remplacement de M. Calés, président de la Société, nommé sous-préfet de Florac.

M. Gelly, directeur des Contributions directes, a été élu à l'unanimité.

Banquet de la Ste-Cécile

Le Conseil d'administration de l'Orphéon de Cahors, nous communique la note suivante :

« Les Maîtres d'hôtel, patrons de l'Orphéon, ont été convoqués samedi soir, à l'effet d'organiser le Banquet de la Ste-Cécile.

» Le sort a désigné M. Fayret.

» Ce Banquet aura lieu dimanche, 25 novembre, à 6 heures 1/2 du soir. Une cotisation de 3 fr. a été versée par chaque membre de la Société.

» Messieurs les membres patrons qui désireraient participer à cette fête de famille, sont priés de vouloir bien se faire inscrire avant jeudi prochain, chez M. Fayret ou chez un des membres du Conseil d'administration.

La fièvre aphteuse et les foires

M. le Préfet vient d'adresser la circulaire suivante aux maires du département :

« Monsieur le Maire,

» Aux termes de l'article 39 de la loi du 21 juillet 1881, les communes où il existe des foires et marchés aux bestiaux sont tenues de préposer, à leurs frais, et sauf à se rembourser par l'établissement d'une taxe sur les animaux amenés, un vétérinaire pour l'inspection sanitaire des animaux conduits à ces foires et marchés.

» Par diverses circulaires, notamment celles des 27 décembre 1888, 14 mai 1889, 28 février et 8 octobre 1894, MM. les maires du département ont été invités à organiser ce service.

» La fièvre aphteuse sévissant avec intensité dans certaines localités du département, il importe essentiellement que tous les animaux soient examinés attentivement à leur entrée sur les champs de foire et, suivant les recommandations qui lui ont été adressées par M. le ministre de l'agriculture, M. le préfet suspendra les foires et marchés dans lesquels le service d'inspection ne fonctionnerait pas.

» J'ai l'honneur de vous prier de me faire connaître, dès lors, par l'un des plus prochains courriers, les mesures que vous avez prises et le nom du vétérinaire chargé de l'inspection.

Instruction primaire

A l'occasion de l'exposition universelle de Lyon, une exposition scolaire a été ouverte.

Voici les récompenses accordées aux écoles du département du Lot :

Médailles d'argent. — 1. Ecole primaire supérieure de garçons de Montouq, M. Frayssi, directeur ; 2. Ecole primaire supérieure de filles de Saint-Céré, Mme Bourget, directrice ; 3. Ecole primaire élémentaire de garçons (rue du Lycée), à Cahors, M. Marlas, directeur ; 4. Ecole élémentaire de garçons de Luzech, M. Aillet, directeur.

Médailles de bronze. — 1. Ecole élémentaire de garçons (Vieux-Palais), à Cahors, M. Vidal, directeur ; 2. Ecole élémentaire de garçons à Saint-Céré, M. Beral, directeur.

Mentions honorables. — 1. Ecole élémentaire de garçons à Lauzès, M. Nèbles, directeur ; 2. Ecole élémentaire de filles (place Thiers), à Cahors, Mlle Bonnet, directrice ; 3. Ecole élémentaire de filles (rue Fénélon), à Cahors, Mlle Reynes, directrice ; 4. Ecole élémentaire de filles de Figeac Mme Larrage, directrice ; 5. Ecole élémentaire de garçons à Martel, M. Hayot, directeur ; 6. Ecole élémentaire de filles, à Souillac, Mme Pachins, directrice.

Les contingents de 1893

Les chiffres du contingent de 1893 (appelés pour trois ans) viennent d'être définitivement arrêtés. La répartition des recrues, entre les différentes armes, est la suivante :

Infanterie de ligne	63.516
Chasseurs à pied	8.233
Zouaves	3.359
Tirailleurs algériens	168
Total de l'infanterie	75.276
Artillerie à pied	3.708
Artillerie de campagne	17.539
Total de l'artillerie	21.247

Cuirassiers	5.915
Dragons	8.858
Chasseurs	5.732
Hussards	3.680
Chasseurs d'Afrique	1.515
Total de la cavalerie	25.589

Génie	4.635
Train des équipages	2.575
Troupes d'administration	7.210
Sapeurs-pompiers	390
Ecoles militaires	19
Au total, 135,032 hommes, non compris les manquants.	

Université

M. Seilhan, répétiteur au lycée de Cahors, est nommé répétiteur au collège de Castres.

Nos compatriotes

Notre compatriote, M. le lieutenant de vaisseau Pierre de Marquessac, est nommé commandant d'un torpilleur de la défense mobile de Toulon.

Tribunal correctionnel de Cahors

Audience du 15 novembre

Le sieur Bessières, Antoine, âgé de 49 ans, cultivateur à Foncave, est condamné à 3 mois et 1 jour de prison pour vol de poissons dans des réservoirs.

Le nommé Balagayrie, Antoine, âgé de 64 ans, cultivateur à Mechmont, est condamné à 25 fr. d'amende pour coups et blessures sur la personne de sa fille Marie, épouse Calmon.

Le nommé Bourgnou, Louis, 28 ans, cultivateur à Vayrac, est condamné à 1 mois de prison (loi Bérenger), pour vol d'arbres.

La nommée Catharine Massip, épouse Girma, âgée de 23 ans, de Cieurac, est condamnée à 15 jours de prison pour vol de bijoux.

2 braconniers sont condamnés à 25 francs d'amende chacun pour délit de chasse.

2 contrebandiers sont condamnés à 25 francs d'amende chacun pour colportage d'allumettes de fraude.

Vayrac

Un vol de 414 pieds de tabac, estimés 100 fr., a été commis, dans la nuit du 10 novembre, à Vayrac, au préjudice de M. Russac (Jean). On espère découvrir le ou les auteurs de ce larcin.

Le sieur Bouat Jean, métayer à Carennac, a été victime, le 13 courant, d'un vol de 4 brebis. Elles ont été retrouvées à Vayrac, où elles avaient été achetées par un habitant de la localité, qui ne soupçonnait pas leur provenance. Une enquête est ouverte.

Labastide-Murat

Le 12 novembre, une rixe, assez grave puisqu'un des belligérants a reçu des coups de couteau, a éclaté à Labastide-Murat entre les nommés Moussié Emile et Manié Jean-François ouvrier cloutier. Une enquête est ouverte.

Gourdon

Voici la mercuriale du marché de samedi dernier :

100 hectolitres de blé vendus au prix de 16 fr. 80 ; 50 hectolitres de seigle, 12 fr. 60 ; 40 hectolitres de maïs, 12 fr. 50 ; 200 hectolitres de noix, 13 francs ; 50 hectolitres d'avoine, 7 fr. 50 ; 20 hectolitres de pommes de terre, 3 fr. ; 120 hectolitres de châtaignes, 5 fr. 40.

Catinou de Nada

La ville de Marvejols se prépare à fêter dans quelques jours une brave et bonne vieille femme connue sous le nom familier de Catinou de Nada.

Catinou de Nada est née à Marvejols le 2 avril 1789 et est âgée, par conséquent, de 105 ans. Elle habite un modeste appartement rue Jules-Dandé, où, pendant plus de soixante-dix ans, elle a tenu une petite épicerie qui lui procurait les ressources nécessaires pour assurer son existence.

Par suite de son grand âge, elle a dû abandonner son commerce et elle se trouve aujourd'hui dans l'indigence.

Seule survivante de sa famille, depuis un certain temps les commerçants de Marvejols se sont syndiqués pour remédier à l'indigence de la pauvre centenaire qui, sans eux, aurait terminé à l'hospice sa longue et honorable existence.

La santé de Catinou de Nada est excellente. Elle a bon appétit, lit sans lunettes et entend à merveille. Sa mémoire ne lui fait jamais défaut et elle prend plaisir à raconter les faits historiques du siècle dernier.

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME des 22 et 25 NOVEMBRE de 3 à 4 h. du soir (Allées Fénélon)

Allégo militaire	Desailly.
Le Bravo, valse	Salvyre.
Grâce de Marquise, gavotte	Michel.
La Juive, grande fantaisie	Halévy.
Tourterelle, polka pour flûte	Damaré.

A partir de jeudi prochain 22 novembre, la musique du 7^e de ligne se fera entendre sur les Allées Fénélon, les jeudis et les dimanches de 3 à 4 heures du soir.

UNIVERSITÉ DE FRANCE

ACADÉMIE DE TOULOUSE

LYCÉE GAMBETTA DE CAHORS

Le public est prévenu que, le **LUNDI, 17 DÉCEMBRE 1894**, il sera procédé, à deux heures de l'après-midi, dans une des salles du Lycée, à l'adjudication des fournitures ci-après, pour l'année 1895 :

**PAIN
VIANDE
VIN
ÉPICERIE
BOIS DE CHAUFFAGE
HOUILLE
LINGERIE
LIVRES
PAPETERIE**

Les personnes qui voudront concourir à cette adjudication, pourront prendre connaissance du cahier des charges, à l'Economat du Lycée, tous les jours (dimanches exceptés), de 9 heures à 11 heures du matin et de 2 heures à 4 heures du soir.

Les soumissions établies sur papier timbré de 0,60 centimes, devront être renfermées sous double enveloppe (la première portant le nom et la qualité du soumissionnaire, renfermée dans une seconde à l'adresse de M. le Proviseur du Lycée) et déposées à l'Economat, le Samedi, 15 Décembre, avant 4 heures du soir. Les échantillons devront être déposés à l'Economat avant le lundi, 10 Décembre, à 4 heures du soir.

Des modèles de soumission sont tenus à la disposition des personnes qui désireront prendre part à l'adjudication.

Des marchés à l'amiable ou de gré à gré, seront passés pour les œufs, le blanchissage, les casquettes, la chaussure, les vêtements et la vidange des fosses.

Les personnes qui auraient l'intention de faire des offres de service, sont invitées à prendre connaissance du cahier des charges et à faire connaître leurs prix et conditions avant le 12 décembre.

Le Proviseur du Lycée,

L. H. SOUQUET. Vu :

L'Inspecteur d'Académie,
P. IZENIC.

Le trèfle à quatre feuilles porte décidément bonheur. Le Tapioca Rils l'a adopté comme marque de fabrique, et tout le monde en veut maintenant.

Beaucoup de personnes qui toussent se figurent avoir quelque chose à la poitrine. Il n'en est souvent rien, fort heureusement, et cela tient à un effet nerveux. On s'en débarrasse en prenant chaque jour une cueillerée à café de **Tisane Dussolin**. On en trouve dans toutes les pharmacies au prix de 4 fr. 50 le flacon.

BONNES BARRIQUES A VENDRE

A de bonnes conditions

S'ADRESSER A LA LIQUIDATION

J. CANGARDEL et FILS

MAISON

Bien aménagée à louer, en partie ou totalité, située rue Lestieu. Eau dans la maison et water-closets à l'anglaise. — Prix modéré.

S'adresser pour visiter, chez M. Arnaudet, rue Fénélon.

AVIS

M. J. Malinowski, ancien professeur de langues vivantes dans les Collèges et Lycées, donne des leçons d'Allemand, d'Anglais d'Italien, d'Espagnol et de Russe; chez lui à Cahors, rue du Portail-Alban, 11, maison M^{me} V^e Montecoutié.

PRIX MODÉRÉS

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Billets d'aller et retour de Familles pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salles-de-Béarn

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour de famille, de 1^{re} et 2^e classes sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau d'Orléans avec faculté d'arrêt à tous les points du parcours désignés par le voyageur, pour les stations hivernales et thermales du réseau du Midi et notamment pour

Arcachon, Biarritz, Dax, Goéthary (halte), Hendaye, Pau, St-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du Tarif général d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 500 kilomètres.

Pour une famille de 2 personnes	20 %
— 3 —	25 %
— 4 —	30 %
— 5 —	35 %
— 6 — ou plus	40 %

Durée de validité : 33 jours non compris les jours de départ et d'arrivée.

La durée de validité des billets de famille peut être prolongée une, ou deux fois de 30 jours, moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 % du prix du billet de famille.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite quatre jours au moins avant le jour du départ.

Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salles-de-Béarn

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1^{re} et de 20 0/0 en 2^e et 3^e classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour les stations hivernales et thermales du réseau du Midi et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Goéthary (halte), Hendaye, Pau, St-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 25 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Tout billet d'aller et retour délivré au départ d'une gare située à 500 kil. au moins de la station thermale ou hivernale, donne droit, pour le porteur, à un arrêt en route à l'aller comme au retour. Toutefois, la durée de validité du billet ne sera pas augmentée du fait de ces arrêts.

La période de validité des billets d'aller et retour peut, sur la demande du voyageur, être prolongée deux fois de dix jours, moyennant le paiement aux Administrations, pour chaque fraction indivisible de 10 jours, d'un supplément de 10 % du prix total du billet aller et retour.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite trois jours au moins avant le jour du départ.

AVIS TRÈS IMPORTANT

Monsieur **DIDES**, aîné, coiffeur, 121, boulevard Gambetta, Cahors, a l'honneur d'informer les personnes atteintes de **PELADE** et désireuses de guérir de cette maladie, qu'elles peuvent s'adresser à lui en toute confiance.

M. **DIDES** traitant à forfait, on n'a rien à payer qu'après un succès complet.

Traitement gratuit pour les indigents
INNOCUITÉ PARFAITE

A Louer

EN BLOC OU EN PARCELLES
Une **MAISON** située à Labéraudie
8 CHAMBRES — JARDIN et GARENNE

Pour plus amples renseignements, s'adresser à M^{me} Lafage, aubergiste au faubourg St-Georges.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

SERVICE D'HIVER (15 octobre 1894)

De Paris à Toulouse

	17	5	21	35	1125-1131
	OMNIBUS	EXPRESS	EXPRESS	DIRECT	OMNIBUS
	1 ^e , 2 ^e , 3 ^e classes	1 ^e , 2 ^e , 3 ^e classes	1 ^{re} classe	1 ^e , 2 ^e , 3 ^e classes	1 ^e , 2 ^e , 3 ^e classes
PARIS.....	départ. 3 ^h 10s.	9 ^h mat	7 ^h 50s.	11 soir.	—
BRIVE.....	6 40	6 17	5 7	midi 32	—
Gignac-Cressensac.....	7 28	6 46	5 20	1 10	7 ^h 5 soir
SOULLAC.....	7 48	7 24	5 58	2 8	8 3
CAZOULÈS.....	7 53	7 27	6 1	2 14	8 11
Lamothe-Fénélon.....	8 2	—	—	2 21	8 18
Nozac.....	8 15	—	—	2 22	8 21
GOURDON.....	8 25	—	—	2 35	8 34
Saint-Clair.....	8 39	7 55	6 27	2 45	8 44
Dégagnac.....	8 49	—	—	3 10	8 58
Thédirac-Peyrilles.....	9 1	—	—	3 22	9 8
Saint-Denis-Catus.....	9 12	—	—	3 33	9 20
Espère.....	9 23	—	—	3 45	9 31
CAHORS.....	9 32	—	—	3 54	9 43
Sept-Ponts.....	9 43	8 34	7 6	4 5	9 52
Cieurac.....	Exp. 9 58	8 40	7 16	4 20	10 3 soir
Labenque.....	10 8	—	—	4 31	7 42 mat.
Caussade.....	10 22	—	—	4 47	8 9
Montauban.....	10 29	—	—	4 56	8 25
Toulouse.....	11 2	9 21	7 55	5 31	8 45
	11 h. 49 midi 2	9 46	8 19	6 11	9 28
	midi 39 1 h 32 ³⁰	9 51	8 22	6 25	—
		10 38s.	9 9 ^{mat}	7 55 ^{soir}	—

De Toulouse à Paris

	16	1140-1128	26	1126	1136	40
	EXPRESS	OMNIBUS	EXPRESS	OMNIBUS	OMNIBUS	OMNIBUS
	1 ^{re} classe	1 ^e , 2 ^e , 3 ^e classes	1 ^e , 2 ^e , 3 ^e classes	1 ^e , 2 ^e , 3 ^e classes	1 ^e , 2 ^e , 3 ^e classes	1 ^e , 2 ^e , 3 ^e classes
TOULOUSE.....	départ. 2 ^h 43 ^{mat}	—	7 ^h 51 ^{mat}	—	9 ^h 22 ^{mat}	6 ^h mat
Montauban.....	3 30	—	7 52	—	10 38	7 7
Caussade.....	3 37	4 15	7 59	—	10 50	7 30
Labenque.....	4 1	4 56	8 23	—	11 31	8 11
Cieurac.....	—	5 38	—	—	midi 13	8 50
Sept-Ponts.....	—	5 46	—	—	midi 21	8 59
CAHORS.....	4 39	6 6	9 1	—	midi 33	9 11
Espère.....	4 45	6 28	9 8	6 15	midi 41	9 20
Saint-Denis-Catus.....	—	6 43	—	6 15	—	9 30
Thédirac-Peyrilles.....	—	6 57	—	6 28	—	9 44
Dégagnac.....	—	7 12	—	6 43	—	9 57
Saint-Clair.....	—	7 21	—	6 52	—	10 11
GOURDON.....	5 28	7 31	9 51	7 1	—	10 20
Nozac.....	—	7 47	—	7 18	—	10 29
Lamothe-Fénélon.....	—	7 56	—	7 27	—	10 43
CAZOULÈS.....	—	8 5	—	7 37	—	10 52
SOULLAC.....	—	8 14	—	7 47	—	11 1
Gignac-Cressensac.....	—	8 16	—	7 49	—	11 10
BRIVE.....	5 51	8 23	10 14	7 57	—	11 12
Paris.....	5 54	8 29	10 17	8 4	—	11 19
	6 32	9 01	—	8 36	—	11 25
	7 >	9 35	10 55	9 12	—	11 54
	4 37	—	11 8	—	—	midi 27
	—	—	10 51 ^{mat}	—	—	midi 55
	—	—	—	—	—	11 36

De CAHORS à LIBOS

	Omnibus.	Posto.	Omnibus
CAHORS. — D.	6 40	12 50	6 40
Mercuès.....	6 54	1 4	6 54
Arrêt Douelle	6 58	—	6 58
Parnac.....	7 5	1 15	7 6
Luzoch.....	7 41	1 22	7 12
Gastellfranc.....	7 24	1 35	7 24
Arrêt Prayzac	7 27	—	7 27
Puy-l'Évêque.....	7 36	1 46	7 35
Duravel.....	7 43	1 54	7 42
Soturac-Touzac	7 51	2 3	7 50
Fumel.....	8	2 13	7 59
LIBOS. — A.	8 6	2 19	8 5
BORDEAUX.....	3 51	8 11 m	4 34
PARIS. — Ar.	11 36	4 37	10 51

De LIBOS à CAHORS

	Posto.	Omnibus.	Omnibus
PARIS. — D.	7 ^h 50s.	11 ^h 30	7 ^h 38
BORDEAUX.....	»	6 10	3 34
LIBOS. — D.	8 29	3 30	9 10
Fumel.....	8 53	3 37	9 16
Soturac-Touzac	8 45	3 49	9 26
Duravel.....	8 52	3 58	9 33
Puy-l'Évêque.....	8 59	4 7	9 40
Arrêt Prayzac	9 6	—	9 47
Gastellfranc.....	9 11	4 23	9 53
Luzoch.....	9 22	4 36	10 3
Parnac.....	9 34	4 46	10 11
Arrêt Douelle	9 36	—	10 16
Mercuès.....	9 41	4 57	10 21
CAHORS. — A.	9 53	5 15	10 37

De CAHORS à CAPDENAC

	Omnibus.	Omnibus.	Omnibus
CAHORS. — D.	7 45	1 27	5 23
Cabessut, halte	7 54	1 36	5 32
Arcambal.....	8 4	1 47	5 42
Vers.....	8 12	1 56	5 50
Saint-Géry.....	8 20	2 4	5 57
Conduché.....	8 32	2 17	6 9
St-Cirq, halte	8 38	2 24	6 15
St-Martin-Lab.	8 48	2 34	6 24
Calvignac, halte	8 55	2 42	6 31
St-Cirq, halte	9 8	2 53	6 45
Cajarc.....	9 18	3 6	6 54
Montbrun, halte	9 27	3 16	7 3
Toulzac.....	9 18	3 6	6 54
Lamadeleine.....	9 40	3 29	7 15
CAPDENAC. A.	9 52	3 41	7 27

De CAPDENAC à CAHORS

	Omnibus.	Omnibus.	Omnibus
CAPDENAC. D.	7 47	11 10	5 23
Lamadeleine.....	7 56	11 23	5 35
Toulzac.....	8 10	11 34	5 46
Montbrun, halte	8 18	11 43	5 54
Cajarc.....	8 30	11 55	6 5
Calvignac, halte	8 40	12 6	6 15
St-Martin-Lab.	8 49	12 14	6 25
St-Cirq, halte	8 57	12 23	6 33
Conduché.....	9 3	12 30	6 39
Saint-Géry.....	9 18	12 45	6 53
Vers.....	9 23	12 51	6 58
Arcambal.....	9 31	1 00	7 6
Cabessut, halte	9 41	1 11	7 16
CAHORS. — A.	9 49	1 19	7 24

TISANE DUSSOLIN

Le meilleur tonique, dépuratif, antiglaireux et antibilieux connu est la Tisane Dussolin. C'est un fortifiant et reconstituant des forces et du sang. La Tisane Dussolin produit un effet Dépuratif, Laxatif ou Purgatif, suivant les doses, et guérit la Constipation en régularisant les fonctions.

Prix : 4/50 le flacon. — Se trouve à Paris, chez DERBEGG, Ph^{ie}, 24, rue de Charonne, et toutes bonnes Pharmacies de France. Dépôt à Cahors, pharmacie Prévot.



Ne demandez chez votre Epicier que du
TAPIOCA RILS

c'est le MEILLEUR

ÉVITER LES CONTREFAÇONS

Se trouve dans toutes les bonnes Maisons d'Épicerie et de Comestibles.
Vente en Gros : 262, Boulevard Voltaire, 262 — PARIS.

EXPOSITION



CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'Hiver.

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.

MAISON DE CONFIANCE
LA POSE DES DENTS
Le Redressement
à toutes les Opérations relatives
à L'ART DENTAIRE.

AUDOUARD
Chirurgien-Dentiste
16 Rue du Maréchal Brune
BRIVE (CORREZE)

Nota. — MAUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive, pour le consulter, à vouloir bien lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : AUDOUARD BRIVE.



VÉLOCIPÈDES
des Premières marques françaises
et anglaises

CLÉMENT, HURTU, ROCHET, QUADRANT, RUDGE, STARLEY, etc. Larges facilités de paiement, escompte au comptant.

Bicyclettes spéciales pour Dames et Ecclésiastiques; Bicycles et Tricycles pour Enfants et Jeunes Gens; Tandems et Bicyclettes-Tandems.

Chemises de flanelle et Jersey; Maillots et Costumes spéciaux pour vélocipédistes, Lanternes et tous accessoires; Kolo-Vélo, Embrocation, Perles de vie, etc.

Jean LARRIVE aîné

AGENT GÉNÉRAL POUR LE LOT
16, Rue de la Liberté, Cahors

Le propriétaire-gérant : LATTOU.